

Nathalie Montel

**Michèle Lambert-Bresson et Annie  
Térade (éd.), *Villes françaises au  
XIX<sup>e</sup> siècle. Aménagement, extension  
et embellissement*, Les Cahiers de  
l'Ipraus, n° 4, Éditions Recherches/  
Ipraus, 2002, 191 p.**

---

**Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

Référence électronique

Nathalie Montel, « Michèle Lambert-Bresson et Annie Térade (éd.), *Villes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Aménagement, extension et embellissement*, Les Cahiers de l'Ipraus, n° 4, Éditions Recherches/Ipraus, 2002, 191 p. », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* [En ligne], 26/27 | 2003, mis en ligne le 23 juin 2005, consulté le 17 avril 2015. URL : <http://rh19.revues.org/798>

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848  
<http://rh19.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://rh19.revues.org/798>

Document généré automatiquement le 17 avril 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Nathalie Montel

**Michèle Lambert-Bresson et Annie Téraade (éd.), *Villes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Aménagement, extension et embellissement, Les Cahiers de l'Ipraus, n<sup>o</sup> 4, Éditions Recherches/Ipraus, 2002, 191 p.***

Pagination de l'édition papier : p. 435-437

- 1 L'Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société (IPRAUS) est un laboratoire commun à l'École d'architecture Paris-Belleville et à l'Université de Paris-X-Nanterre. La quatrième livraison de sa publication annuelle, *Les Cahiers de l'IPRAUS*, est consacrée aux transformations morphologiques des villes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur ce thème, elle regroupe les contributions de longueur inégale (entre huit et vingt pages) de huit auteurs. Architectes ou enseignants en école d'architecture, ils signent pour certains d'entre eux plusieurs articles (jusqu'à trois). Les articles ainsi réunis illustrent plusieurs angles d'approches de l'étude des transformations des villes du XIX<sup>e</sup> siècle : tandis que les premiers articles s'intéressent aux lois de planification urbaine et à leurs impacts, d'autres analysent le rôle joué par certains groupes d'acteurs particuliers (membres du Conseil des bâtiments civils, spéculateurs privés, lotisseurs) et d'autres encore se penchent sur les effets de décisions particulières affectant la morphologie urbaine, comme le déclassement des fortifications en vue de l'extension d'une ville, la percée d'une nouvelle rue ou l'implantation d'une gare. La déclinaison de ces approches suggère que c'est probablement dans la combinaison et l'articulation des différents angles et échelles d'analyse proposés qu'il convient de rechercher la méthode la plus féconde.
- 2 Le premier article, signé par François Laisney, fait utilement le point sur la législation relative aux plans d'alignement des villes, depuis le vote de la loi les prescrivant, le 16 septembre 1807, jusqu'à leur abandon en 1819. « Fait centralisateur sans précédent », cette loi oblige l'ensemble des villes de France de plus de 2000 habitants à se doter d'un plan général d'alignement des rues. Ce plan est principalement destiné à régir l'ouverture de voies nouvelles ou l'élargissement de rues anciennes. François Laisney décrit comment, après une succession de textes réglementaires qui précisent puis assouplissent les règles d'application de la loi jusqu'en 1819, l'ambition impériale d'établir des plans d'alignement généraux soumis au consentement du pouvoir central tombe en désuétude. Au passage, on relève dans la procédure conduisant à l'ordonnance royale sanctionnant l'adoption d'un plan général d'alignement d'une ville, la nécessaire consultation, pour avis, du Conseil des Bâtiments civils. De manière générale, les conseils placés auprès des différents ministres qui fleurissent au XIX<sup>e</sup> siècle ont encore été peu étudiés. Pierre Pinon revient sur le rôle joué par cette assemblée, sous la Restauration et la monarchie de Juillet. S'appuyant sur les archives de l'institution, il montre qu'au-delà d'une action dans le domaine de l'architecture publique, suggérée par son titre même, cet organisme a également eu un rôle fondamental dans le contrôle des aménagements urbains et l'instauration d'une véritable politique urbaine en France.
- 3 L'examen de la mise en œuvre des plans d'alignement dans différentes villes françaises apparaît dès lors comme un complément attendu de ces deux premiers articles. Trois contributions s'efforcent d'y répondre. Pour sa part, Michèle Lambert-Bresson se propose d'éclairer l'application de la loi en comparant deux villes : Avignon et Nîmes. Des propos évasifs ou strictement factuels, dont on ignore de surcroît généralement la source, ne permettent toutefois pas réellement d'en apprendre davantage. Dans le second article qu'il

signe dans ce recueil, Pierre Pinon relate, quant à lui, les tergiversations qui ont lieu à Saint-Quentin (Aisne) à propos de l'usage futur des terrains libérés par les fortifications déclassées en 1804. Cette circonstance particulière donne à l'élaboration du plan général d'alignement de la ville, accepté en 1836, une dimension singulière dans la mesure où il fait aussi office de plan d'extension, « peut-être le premier de France ». À Orléans, le plan d'alignement est approuvé dès 1819. Il prévoit notamment la percée d'une nouvelle voie, la rue Jeanne-d'Arc. Michèle Lambert-Bresson décrit les divers projets et traités qui conduisent à la réalisation, au cours des années 1840, de cette percée visant à dégager la cathédrale. L'enquête relative à la mise en œuvre des plans d'aménagement, ici amorcée, reste donc à entreprendre de manière systématique.

- 4 Avec le premier article d'Annie Terrade, on quitte les plans d'alignement mais pas la question des tracés viaires. En se fondant sur un solide et minutieux travail de dépouillement de sources cartographiques et notariales, l'auteur analyse l'élaboration du plan des voies d'un lotissement de Paris, « le Quartier de l'Europe », à l'époque de sa création dans les années 1820. Elle met en évidence le fait que, contrairement à l'idée intuitive que l'on pouvait s'en faire, le tracé viaire de ce lotissement n'est pas laissé à la seule initiative des lotisseurs, mais qu'il résulte de négociations longues entre la Ville et les spéculateurs. La municipalité se préoccupe de raccorder les initiatives privées au reste de la ville et profite des interventions particulières pour concrétiser ses propres projets. Annie Terrade montre comment, au moyen de tractations avec les promoteurs du « Quartier de l'Europe », la Ville réussit à faire adopter un plan qui assure un compromis acceptable par les deux parties entre le projet initial des lotisseurs et les vues de la municipalité. Une série de plans, redessinés par l'auteur et très clairs, permet de suivre la démonstration et d'apporter les précisions complémentaires utiles. Un autre lotissement, celui des Batignolles-Monceaux, a été étudié par Gérard Jacquemet dans un article pionnier datant de 1974. La contribution que Nathalie Delclaux consacre à cette commune de la banlieue parisienne apporte assez peu à cette étude fondatrice. Les croquis, photographies, bouts de plans, extrait de cadastre, etc., joints à l'article sont, en outre, très peu articulés au texte.
- 5 Intitulé « les équipements de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans le département du Puy-de-Dôme », l'article de Maryline Doutré semble annoncer force détails précis puisés dans une enquête de terrain. Mais il ne tient guère les promesses de son titre et on reste largement sur sa faim. La conclusion évoque « polémiques et dissensions ». C'est probablement là que se situe l'intérêt du sujet abordé. Est ensuite proposé à la lecture un deuxième article d'Annie Terrade, qui emprunte une nouvelle fois à sa thèse de doctorat soutenue en 2001. Il s'agit là pour l'auteur de mener une analyse minutieuse du bâti des édifices élevés sur les terrains du lotissement du « Quartier de l'Europe », en examinant notamment les catégories d'acquéreurs de lots à bâtir. Menée avec la même précision que la précédente, cette étude, plus classique, montre qu'en complément de la spéculation sur les terrains s'est développée une spéculation sur la construction. Dans l'article suivant, Karen Bowie revient une nouvelle fois sur l'étude de l'emplacement de la gare de l'Est à Paris et reprend les considérations de Perreymond, publiées par César Daly dans sa *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* en 1842 et 1843, et déjà abondamment commentées par les historiens de l'urbanisme. En écho, A. Terrade consacre quelques pages aux débats qui accompagnent le choix de l'emplacement de l'embarcadère du chemin de fer de Paris à Saint-Germain dans le « Quartier de l'Europe », puis à l'implantation de ce bâtiment non prévu par le projet initialement approuvé. Le dernier article de ce recueil, signé par Marilu Cantelli, s'attache quant à lui au cas particulier de l'extension de la ville de Toulon dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteur montre que lorsqu'il s'agit de réfléchir au développement de Toulon, la présence d'un port militaire et de fortifications imposent des concertations plus larges et plus nombreuses que pour une ville ordinaire. L'article examine la manière dont s'opère cette participation d'une multitude d'acteurs, à la fois civils et militaires, à l'élaboration du plan d'extension de la ville.
- 6 En complément de cette série d'articles, on trouve une « bibliographie des recherches et publications sur les villes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle rédigées par les auteurs de ce cahier ». Cette bibliographie autocentrée est à l'image des références citées dans les articles. On ne peut

que s'étonner de ce peu de curiosité témoignée pour les travaux historiques réalisés en dehors du petit monde des laboratoires d'écoles d'architecture.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Nathalie Montel, « Michèle Lambert-Bresson et Annie Téraade (éd.), *Villes françaises au XIXe siècle. Aménagement, extension et embellissement*, Les Cahiers de l'Ipraus, n° 4, Éditions Recherches/Ipraus, 2002, 191 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 26/27 | 2003, mis en ligne le 23 juin 2005, consulté le 17 avril 2015. URL : <http://rh19.revues.org/798>

#### Référence papier

Nathalie Montel, « Michèle Lambert-Bresson et Annie Téraade (éd.), *Villes françaises au XIXe siècle. Aménagement, extension et embellissement*, Les Cahiers de l'Ipraus, n° 4, Éditions Recherches/Ipraus, 2002, 191 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 26/27 | 2003, 435-437.

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---